



Janvier 2017

ZOOMSUR

La croissance démographique se maintient dans l'aire urbaine de Besançon

Les populations légales millésimées 2014 de l'INSEE sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Ces données de population utilisent les résultats issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2012 à 2016. Les résultats présentés ici à l'échelle de l'aire urbaine bisontine permettent non seulement de connaître précisément le nombre d'habitants par territoire, mais offrent également un regard neuf sur les dynamiques territoriales de ces cinq dernières années.

Depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la population de l'aire urbaine de Besançon n'a jamais cessé d'augmenter. C'est durant les années 1950 et la période dite des « 30 glorieuses » que le rythme d'accroissement démographique a été à la fois le plus élevé et le plus soutenu.

A l'instar des grandes aires urbaines françaises, la dynamique démographique de l'aire urbaine bisontine observée depuis 40 ans s'est traduite par l'apparition du double phénomène de périurbanisation et d'étalement urbain autour de sa ville-centre : Besançon. Issus de mouvements migratoires, dont les ménages à deux actifs ayant un emploi sont les principaux acteurs, les gains de population recensés concernent des communes de plus en plus excentrées de l'aire urbaine.

Depuis 20 ans maintenant, cette dynamique démographique et ce phénomène de desserrement urbain se poursuivent toujours mais à un rythme toutefois moins élevé.

Au 1^{er} janvier 2014, l'aire urbaine de Besançon comptait **249 768** habitants contre **244 449** en 2009 soit un gain de **5 319** habitants supplémentaires en cinq ans et un taux de variation de **+0,43%** par an. Cela représente une augmentation de près de **1 065** personnes chaque année sur ce même territoire.

Qu'en est-il des dynamiques démographiques observées entre 2009 et 2014 dans l'aire urbaine bisontine ?

Des périmètres en mouvement, des territoires en mutation

- Commune de Besançon :
116 690 hab. - **1 785** hab./km²
- Grand Besançon :
70 communes - **192 302** hab. - **363** hab./km²
- Aire urbaine de Besançon :
260 communes - **249 768** hab. - **132** hab./km²
- Région Bourgogne-Franche-Comté :
3 777 communes - **2 820 623** hab. - **59** hab./km²

Au cours des années 2015 et 2016, le périmètre du Grand Besançon a connu des évolutions : les communes d'Osselle et Routelle ont fusionné le 21/12/2015 devenant la commune d'**Osselle-Routelle**. Les communes d'Auxon-Dessous et d'Auxon-Dessus ont fusionné le 01/01/2016 devenant la commune des **Auxons**. Les communes de Vaire-Arcier et de Vaire-le-Petit ont fusionné le 12/05/2016 devenant la commune de **Vaire**. Les communes de Chemaudin et de Vaux-les-Prés ont fusionné le 12/08/2016 devenant la commune de **Chemaudin et Vaux**.

D'autres fusions se sont produites dans le reste de l'aire urbaine bisontine. Les communes de Pointvillers et de Montfort ont fusionné le 01/01/2017 pour former la commune du **Val**. Enfin, certaines fusions ont eu lieu entre des communes internes et externes au périmètre 2010 de l'aire urbaine. La commune de Bonnevaux-le-Prieuré de l'aire urbaine bisontine a été rattachée à la commune d'**Ornans**, et de fait à son aire urbaine éponyme. La commune d'**Étalans** englobe depuis le 01/01/2017 les communes de Verrières-du-Grosbois (de l'aire urbaine de Besançon) et de Charbonnières-les-Sapins.

L'aire urbaine bisontine participe activement au dynamisme démographique de la région Bourgogne-Franche-Comté

Plus de 30% de la dynamique démographique en Bourgogne-Franche-Comté se situe dans l'aire urbaine de Besançon. A l'échelle nationale, les résultats du dernier recensement font apparaître que la croissance démographique est encore plus marquée en périphérie des centres urbains. Entre 2009 et 2014, l'analyse des taux de croissance annuels des communes de l'aire urbaine bisontine permet d'observer cette même tendance : sur cette même période, Besançon a connu une diminution de sa population de 702 habitants, soit un faible taux de variation négatif de -0,12% par an. Ce taux est identique à celui constaté lors de la période précédente 2008-2013, qui s'élevait à -0,11%. Toutefois, le phénomène de décroissance démographique constaté dans l'ancienne capitale franc-comtoise depuis le milieu des années 2000 perd de l'ampleur et semblerait même amorcer une probable inflexion de tendance pour les années à venir.

Les principales zones enregistrant des taux de croissance négatifs se situent dans des groupes de communes limitrophes à Besançon. Au sud ouest de Besançon, les communes de Avanne-Aveney, Rancenay et Montferrand-le-Château, perdent à elles trois 145 habitants. Au nord est, les communes de Thise, Roche-lez-Beaupré et Novillars enregistrent une diminution commune de 179 habitants.

L'attractivité résidentielle, qui se manifeste par des taux de variation positifs et des gains de population supérieurs à 100 habitants par commune, se retrouve principalement dans trois zones : École-valentin, Miserey-Salines et Les Auxons (+515 habitants) ; le pays Riolois (dont +334 habitants uniquement pour Rioz) et les communes de Franois, Grandfontaine et Saint-Vit (+585 habitants).

Chiffres clés : les évolutions démographiques entre 2009 et 2014

	2014	2009	Variation totale absolue 2009 - 2014	Variation totale absolue annuelle 2009 - 2014	Taux d'accroissement annuel 2009-2014
Besançon	116 690	117 392	- 702	- 297	- 0,12%
Grand Besançon	192 302	189 075	+ 727	+ 145	+ 0,34%
Aire urbaine	249 768	244 449	+ 5 319	+ 1 063	+ 0,43%
Bourgogne-Franche-Comté	2 820 623	2 810 648	+ 17 013	+ 3 402	+ 0,07%

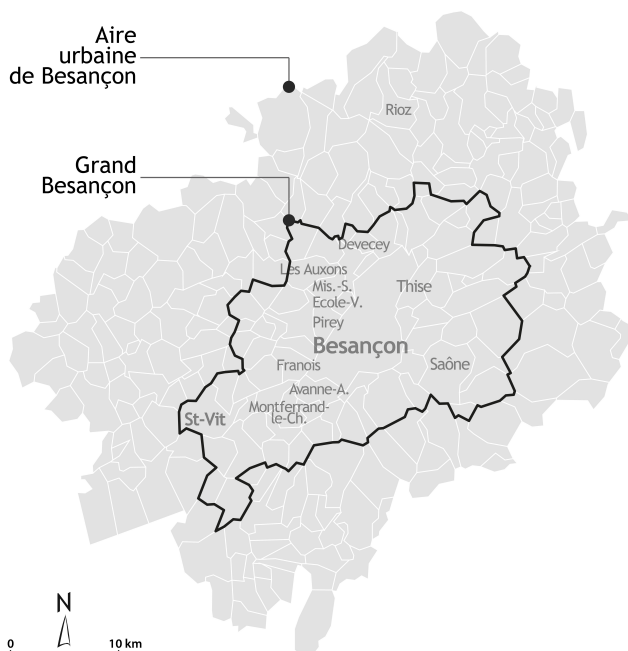
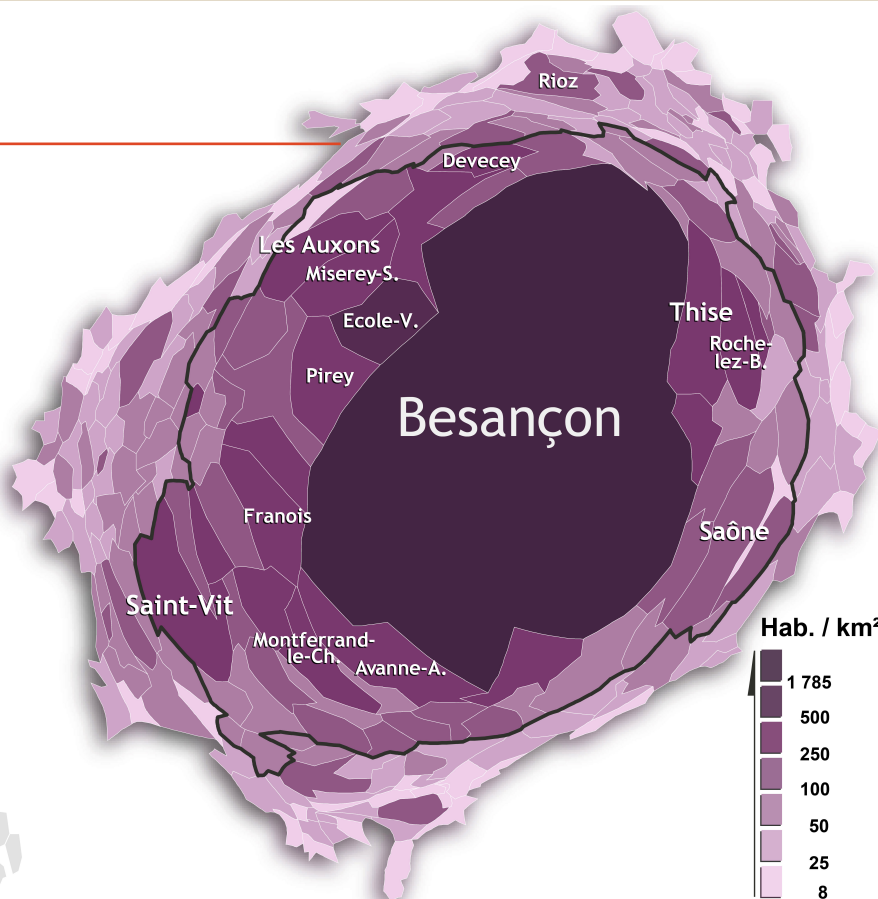
Source : INSEE 2017

Population municipale 2014 Volumes et densités

Sources : IGN, INSEE - Réalisation : AudaB 2017

Les communes sont proportionnellement déformées par rapport à leur propre volume démographique.
La couleur indique la densité démographique à l'intérieur même des limites communales déformées. Plus la couleur est intense, plus la densité démographique est élevée.
Cette même densité varie de 8 habitants/km² (Plumont dans le Jura) à 1 785 hab./km² (Besançon).
Les étiquettes indiquent les communes ayant une population municipale supérieure à 2 000 habitants.

Cette première carte met naturellement en exergue le poids démographique prééminent de la commune de Besançon par rapport aux autres communes de l'agglomération et de l'aire urbaine...



Carte repère Aire urbaine non déformée

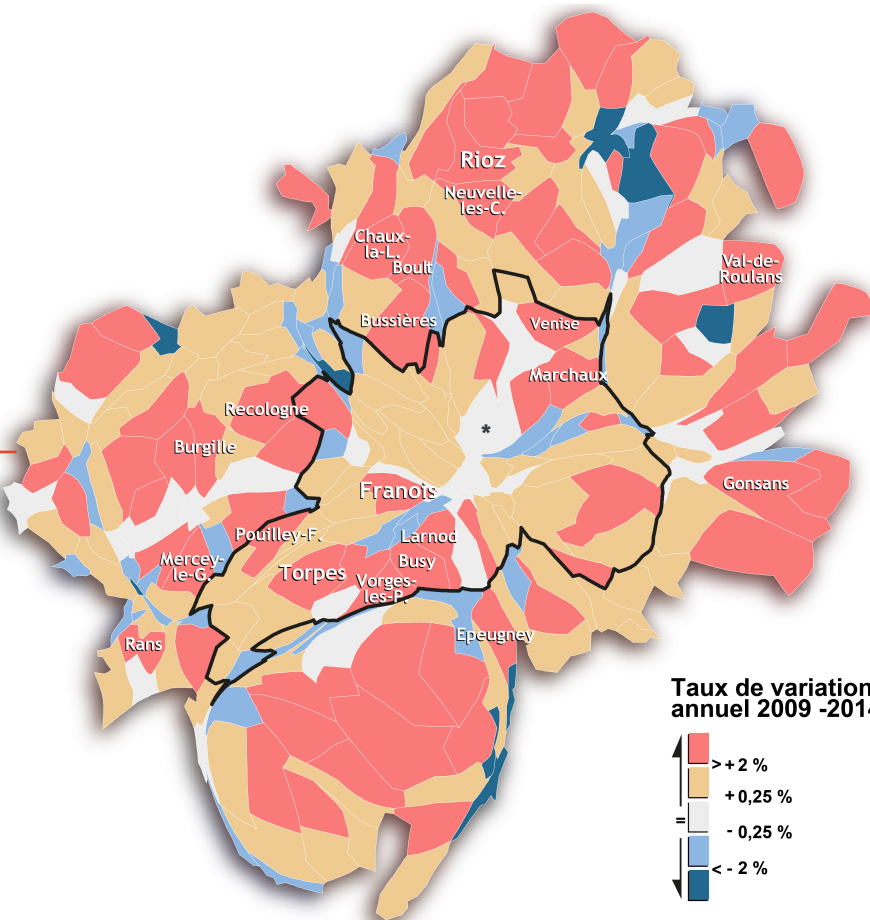
Source : IGN - Réalisation : AudaB 2017

Variations et dynamiques de la population municipale 2009 - 2014

Sources : IGN, INSEE - Réalisation : AudaB 2017

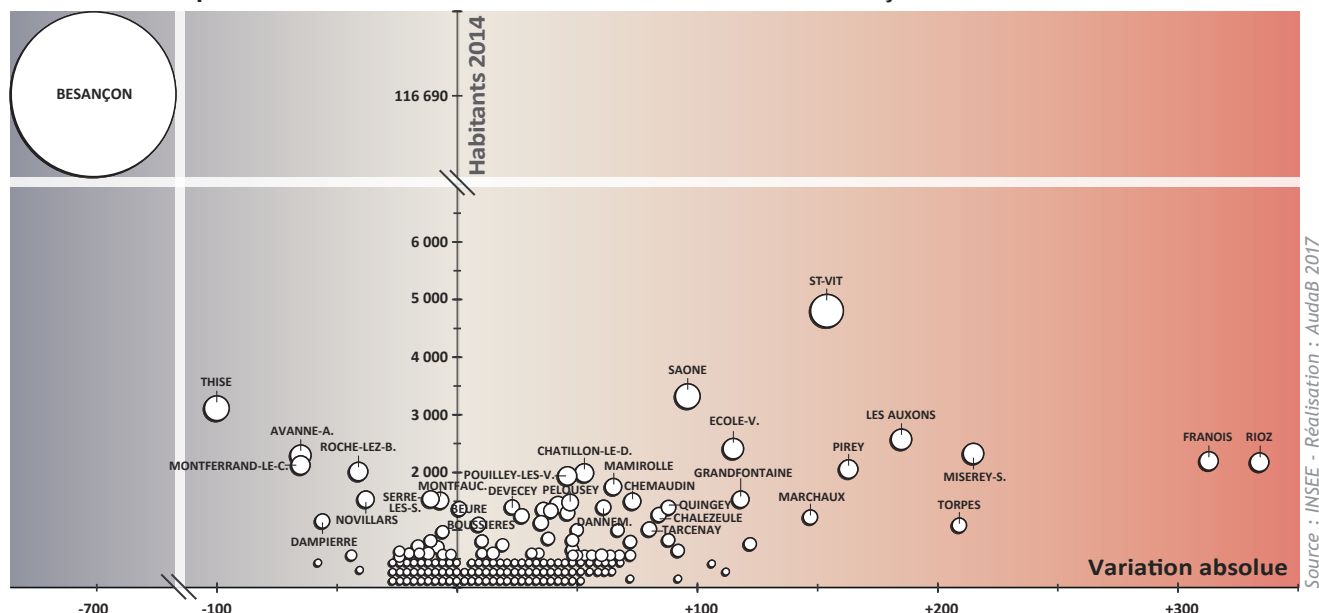
Les communes sont proportionnellement déformées par rapport à leur propre taux d'évolution démographique annuel 2009-2014.
La couleur indique le taux de variation annuel 2009-2014 : en tons chauds des évolutions positives, en tons froids des évolutions négatives.
Les étiquettes indiquent les communes ayant des taux de variation annuels supérieurs à 2% et dont les gains démographiques dépassent 50 habitants.

Cette carte illustre les dynamiques présentes aux quatre points cardinaux de l'aire urbaine où la commune de Besançon* se contracte au profit d'autres communes périphériques...



Les petites communes sont les principales bénéficiaires de la croissance démographique

Évolution comparative des communes de l'aire urbaine de Besançon



Source : INSEE - Réalisation : Audab 2017

Le graphique ci-dessus montre les variations de populations municipales et ce, en fonction de leur nombre d'habitants. 188 communes sur les 260 qui composent l'aire urbaine affichent un taux de croissance positif. Les communes de moins de 1 000 habitants comptabilisent 3 789 habitants supplémentaires en 2014 soit 71% des gains de populations de l'aire urbaine entre 2009 et 2014. Cette dynamique reflète le caractère diffus de la croissance démographique qui n'est pas concentrée sur un nombre restreint de communes périphériques mais concerne l'ensemble de la zone d'étude (Rioz, Franois, Miserey-Salines, Torpes...)

La répartition spatiale et le rythme de la croissance démographique posent la question des enjeux pour ces territoires amenés à s'étendre. Leur attractivité qui se définit par rapport à la centralité bisontine polarisant les emplois, génère des flux domicile-travail qui sont autant de défis à relever en matière de transport et d'environnement.

Néanmoins, ces communes qui bénéficient d'une attractivité croissante, s'organisent également en partie de manière indépendante et génèrent des nouveaux modes de vie.

Certains espaces périurbains se sont constitués il y a déjà plusieurs décennies et sont de moins en moins dépendants des grandes villes. Ils jouent eux-mêmes le rôle de pôles locaux en ayant un effet structurant à l'échelle du bassin de vie et servent de relais pour des populations en quête de services de proximité. La commune de Saint-Vit, par la variété de sa gamme d'équipements et de services, assure la fonction de pôle local à l'échelle du bassin de vie bisontin. Les communes des Auxons, École-Valentin et Miserey-Salines jouent, quant à elles, le rôle de pôles de proximité pour les mêmes raisons.

Le rôle de l'action publique est déterminant dans le renforcement de ces polarités et contribue à les rendre dynamiques et attractives pour les populations. Les stratégies résidentielles qui poussent les ménages à s'installer en périphérie des centres urbains ne sont pas uniquement économiques ; elles obéissent aussi à une logique d'aménité et de qualité de vie.



Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté (Audab)
Hôtel Jouffroy - 1 rue du Grand Charmont BP 509
25 026 Besançon Cedex
Tél. 03 81 21 33 00 Fax 03 81 21 32 99
Email : contact@audab.org Site : www.audab.org

Directeur de la publication : Michel Rouget
Conception graphique : Delphine Jolissaint

Rédacteurs : Pierre Clap, Olivier Canillac
ISSN 1965-1600 - Dépôt légal : Janvier 2017